



WERSUS

Spécialiste du conseil et de la formation

www.wersus.fr

TP – CONSEILLER-E EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Titre Professionnel du Ministère du Travail de niveau 5

PARTICIPANTS

Tout public

PREREQUIS

Niveau IV (Baccalauréat)
Compétences en communication orale et écrite, en bureautique

DUREE

490 heures en centre
420 heures en entreprise

MODALITES

Présentiel
20 avenue Daumesnil
75012 Paris

PROCHAINE SESSION

Nous contacter

PRIX

5 341 € TTC

INTERVENANTS

Professionnels experts dans leur domaine

DELAI D'ACCES

2 semaines à compter de l'inscription

MODALITES D'EVALUATION

Évaluations en cours de formation
Dossier professionnel
Possibilité de valider un/des blocs de compétences

Certificat de réalisation
Titre CIP

CONTEXTE

Dans un monde en constante évolution où les marchés du travail se transforment rapidement et les parcours professionnels deviennent de plus en plus variés, le conseiller-e en insertion professionnelle joue un rôle crucial. Face aux transitions de carrière fréquentes, aux défis d'employabilité et à la nécessité de compétences continues, il guide et soutient les individus dans leur intégration ou réintégration sur le marché du travail.

Vous avez identifié que ce métier est fait pour vous ? **Ce programme vous offre l'opportunité de vous former et vous conduit à l'obtention du Titre professionnel de Conseiller-e en Insertion Professionnelle.**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation vise à acquérir, développer les compétences, savoirs et savoir-être nécessaires pour une parfaite autonomie sur les trois activités principales du référentiel du titre professionnel CIP :

- accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé ;
- accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle ;
- mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

METHODES MOBILISEES :

Entretien de diagnostic et d'évaluation en amont de la formation pour définir les objectifs de la formation.

Cours théoriques ; ateliers pratiques ; études de cas, mentorat ; stages en entreprise ; développement des compétences en communication ; évaluation continue ; suivi post-formation.

Chaque bloc de compétences est suivi d'une période d'application en entreprise et fait l'objet d'une évaluation des acquis.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Une **approche pratique et basée sur l'expérience** permettant de développer des compétences concrètes et de se familiariser aux réalités du métier.
- Une **formation interdisciplinaire** intégrant des éléments de psychologie, de sociologie, de gestion des ressources humaines et d'autres domaines pertinents.
- Un **mentorat par des professionnels expérimentés** pour un apprentissage personnalisé.
- Une **mise à disposition de la plateforme d'entraînement Voltaire** pour monter en compétences en langue française.

NOUS CONTACTER
contact@wersus.fr
01 82 02 29 89
www.wersus.fr

DEROULE

1. CCP1 - Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

- Informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

2. CCP2 - Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

- Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- Accompagner la réalisation des projets professionnels
- Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Analyser sa pratique professionnelle

3. CCP3 - Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

- Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap.